



23 SEPTEMBRE 2024

EUROPE INFO HEBDO



SCHENGEN, GAFAM ET VOITURES ELECTRIQUES

Bonne lecture!
Elise BERNARD,
Etienne BONNERUE,
Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISSE,
Edouard GAUDOT.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



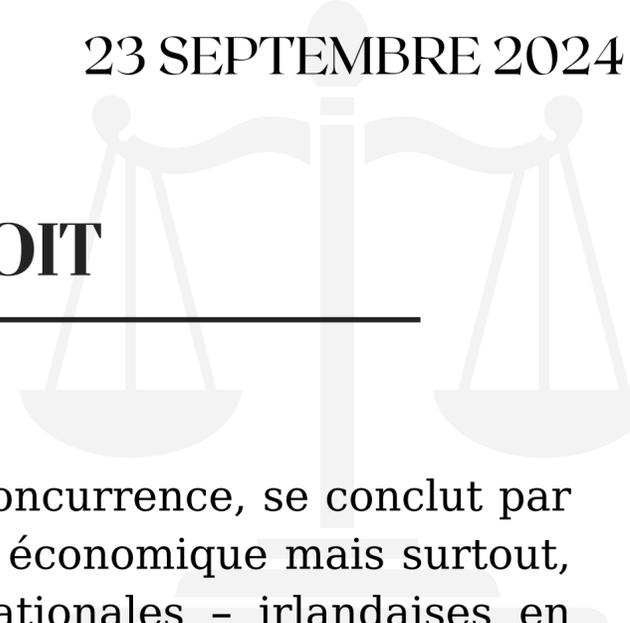
SCHENGEN, ALLEMAGNE, SPLIT

Nos voisins britanniques relèvent le caractère comique de la situation : le jour de la remise du rapport Draghi (V. [EIH 16.09.24](#)), lundi 9 septembre 2024, l'Allemagne annonce la réinstauration du contrôle à ses frontières et suspendre le système Schengen. Nancy Faeser, ministre fédérale de l'Intérieur, explique que l'objectif est de protéger l'Allemagne de l'extrémisme islamiste. Cette suspension du droit à la libre circulation serait donc une réponse aux tueries qui ont marqué l'Allemagne ces derniers mois.

- On relève toutefois que, une semaine auparavant, l'AfD rafle un tiers des voix lors des élections en Thuringe et en Saxe
 - La situation est inédite et semble avoir interpellé le gouvernement Sholz.
 - Le parti d'extrême-droite remporte un tiers des voix.
 - Le parti populiste nostalgique de la RDA, [Alliance Sarah Wagenknecht \(BSW\)](#), arrive en 3e position.
 - Jamais les partis qui composent le gouvernement fédéral n'avaient obtenu d'aussi mauvais résultats lors de scrutins régionaux.
 - Cela peut être compris comme le résultat à attendre aux prochaines élections fédérales de septembre 2025.
- Si l'on aime parler du couple franco-allemand comme le moteur de la construction européenne, cette décision unilatérale annonce la déconstruction.
 - L'Autriche a immédiatement répondu qu'elle refoulerait tout migrant refusé à la frontière allemande.
 - On peut raisonnablement imaginer qu'elle prendra une décision similaire à celle de son voisin, à l'approche (ou peu après) des élections législatives du 29 septembre prochain.
 - Donald Tusk, estime que cette décision emporte la suspension de l'accord de Schengen à grande échelle et qu'une consultation urgente entre tous les Etats concernés doit avoir lieu.
 - Les Pays-Bas estiment que ce contrôle va lourdement impacter les 1,7 millions de travailleurs frontaliers et demande des aménagements.
 - Sans réactions officielles de Paris, on peut imaginer une situation similaire à la lecture de la presse régionale alsacienne.
 - Viktor Orban se réjouit de cette décision et se gausse de "l'avoir bien dit"!
- Dans les faits, tous les citoyens européens en provenance des 8 pays concernés seront systématiquement contrôlés et ceux ne détenant pas de visas ne pourront pas déposer de demande d'asile.
 - Eurointelligence relève qu'Annalena Baerbock, ministre des affaires étrangères, a averti ses collègues qu'il n'est pas question de mettre en défaut le Pacte européen sur les migrations et l'asile (V. [EIH 5.05.24](#)).
 - Mais aussi, et surtout, de ne pas succomber à l'illusion que les pays européens peuvent résoudre les problèmes liés aux migrations au seul niveau national.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



GAFAM, JUSTICE, CONCURRENCE, HAPPY DAISY

La fin du mandat de la plus célèbre danoise, Commissaire à la concurrence, se conclut par une grande victoire sur les géants du numérique et leur modèle économique mais surtout, l'évasion fiscale organisée avec la complicité des autorités nationales - irlandaises en l'occurrence. Deux décisions, rendues toutes deux le 10 septembre 2024, marquent cette victoire.

- Premièrement, la CJUE clôt une des plus importantes sagas jurisprudentielles auxquels est confronté le géant Google.
 - Les faits remontent à 2017 : après sept ans d'enquête, la Commission européenne avait alors infligé une amende de près de 2,4 milliards d'euros pour abus de position dominante
 - Une infraction de l'Article 102 TFUE visant les entreprises en position dominante sur un marché et qui, par leurs comportements, exploitent ou évincent d'autres entreprises.
 - L'idée est que le commerce entre États membres en est susceptible d'être affecté
 - La Commission européenne reprochait à Google de faire de l'auto-favoritisme en utilisant sa position dominante sur 13 marchés communautaires de recherche sur internet, pour prioriser son propre service de comparaison de produits, dit « Google Shopping ».
 - Google a alors présenté les résultats de son comparateur de produits « de manière visuellement plus élaborée » que ceux des concurrents.
- Après une première victoire au Tribunal de l'Union européenne, et avoir obtenu le soutien de l'avocate générale, la Cour de justice de l'Union européenne confirme l'amende infligée à Google pour abus de position dominante.
 - Google est une infrastructure ouverte et qui constitue, du fait de son moteur de recherche, une facilité essentielle.
 - Le géant s'est alors écarté de la concurrence par les mérites concernant ses comparateurs de produit.
 - Cela affaiblit donc la concurrence du marché au détriment du consommateur.
 - Il y a donc une pratique anticoncurrentielle sans gain d'efficacité, qui ne peut donc être objectivement justifiée
- Néanmoins, Google pourra se targuer d'avoir obtenu gain de cause dans une autre affaire, sur le même sujet d'abus de position dominante concernant son dispositif "AdSense".
 - La Cour de Justice a en revanche ici annulé l'amende de la Commission (1,49 milliard).
 - La Commission n'aurait pas pris en compte certains éléments du dossier.

Alors que les GAFAM sont sous la pression de l'administration Biden qui cherche à réduire leur influence sur l'économie et surtout la politique américaine (ce qui explique leur bascullement partiel dans le camp républicain), Google se retrouve à batailler des deux côtés de l'Atlantique.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



IRLANDE, JUSTICE, GAFAM, FISCALITÉ, POMME DE DISCORDE

L'autre grande victoire sur laquelle la Commissaire danoise M. Vestager va conclure son mandat concerne la fiscalité des GAFAM. La CJUE, le 10 septembre 2024, a rejeté le dernier recours d'Apple contre un jugement antérieur, considérant l'aide d'État octroyée par l'Irlande à Apple sous forme d'avantage fiscal comme "illégal et incompatible avec le marché intérieur".

- C'est un triomphe majeur pour M. Vestager, qui, tout au long de son mandat, a tenté de mettre fin aux avantages fiscaux concédés aux géants du numérique.
 - C'est aussi le travail obstiné des fonctionnaires de la CG COMP, dont un article de Mehreen Khan fait le portrait.
- En 2016, la Commission européenne sanctionnait l'aide d'État octroyée par l'Irlande à Apple.
 - La Commission condamne alors Apple à la restitution au trésor irlandais de 13 milliards d'euros d'impôts non perçus
 - Entre 2003 et 2014, l'Irlande avait accordé à Apple des taux effectifs d'imposition inférieurs à 1%.
 - Apple, ayant son siège social en Irlande, bénéficiait donc de profits extrêmement avantageux, de manière discriminatoire par rapport aux autres entreprises.
 - Or, le gouvernement irlandais refusait de reprendre cet argent, considérant qu'il en allait de sa compétitivité fiscale nationale.
 - Autrement dit que c'était le seul moyen pour l'Irlande, périphérique et peu industrialisée, d'attirer des producteurs de richesses.
 - Un modèle proche du "dumping fiscal", qui pose problème au marché intérieur.
 - L'Irlande avait alors interjeté appel et s'était pourvu devant le Tribunal de l'Union européenne
 - Le Tribunal avait alors donné tort à la Commission au motif que sa sanction manquait de bases probantes ; la distorsion de concurrence n'aurait pas été caractérisée.
 - C'est alors que se prononce la Cour de justice de l'Union européenne en faveur de la sanction infligée par la Commission.
 - Il y a bien eu une aide d'État illégalement octroyée à Apple et doit donc être sujette à restitution.
 - Les juges européens statuent alors définitivement sans renvoi.
- Pour M. Vestager, il s'agit d'une « victoire pour les citoyens européens » et « pour des règles du jeu équitables et pour la justice fiscale ».
 - Mais le sujet dépasse les simples pratiques concurrentielles au sein de l'UE.
 - Ainsi Apple affirme que la grande majorité de ses bénéfices générés en Europe ne sont pas soumis à l'impôt sur le continent, car ils résultent principalement de ses activités de conception et de recherche effectuées aux États-Unis.
 - C'est l'ensemble du modèle dominant des GAFAM et leur esquive fiscale qui est en cause.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

FRAGMENTATION, TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES,
OK BUEMER

En soulignant ses principales vulnérabilités, la pandémie, puis la guerre en Ukraine, ont fait basculer le modèle économique européen dans la crise. Comme le rappelle le rapport Draghi (cf. [EIH 16/9/24](#)), ce “cri d’alarme” existentiel qui secoue la bulle européenne depuis sa publication, trois conditions externes de la prospérité européenne ont disparu : la fin de la garantie de sécurité américaine (cf. [EIH 16/9/24 bis](#)), la fin de l’abondance énergétique à bon marché et la fin du multilatéralisme d’un commerce mondialisé.

- Sous l’effet des rivalités géopolitiques et des tensions internationales, la fragmentation du commerce mondial signe la fin du “consensus de Washington”.
 - Celui-ci régnait depuis la fin de la guerre froide et force les Européens à repenser leur modèle économique principalement fondé sur l’exportation de biens et services.
 - Une des raisons majeures de la crise économique et politique qui menace actuellement la stabilité de l’Allemagne.
- Dans une interview au FT, la directrice générale de l’OMC a exprimé ses craintes que les différends portant sur les mesures environnementales perturbent de plus en plus souvent les échanges commerciaux.
 - Elle pointe notamment les limites sur mécanisme d’ajustement carbone aux frontières (cf. [EIH 17/12/23](#)) qui risque de fragmenter les routes commerciales efficaces et de ralentir la croissance économique globale.
 - Elle plaide pour un mécanisme qui imputerait des prix du carbone différents selon les régions pour mieux répartir la charge de la transition.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

MERCOSUR, BRÉSIL, VOITURES ÉLECTRIQUES, **BRICSETTE**

A la jonction entre l'ancien régime multilatéral et les nouvelles conditions du commerce mondial se trouve un accord commercial disputé depuis près de 25 ans entre l'UE et les pays d'Amérique latine. Cet accord de libre-échange UE/Mercosur, surnommé "des vaches contre des voitures", a fait émerger de nouvelles tensions concernant cette fois les importations de véhicules électriques et les règles anti-déforestation imposées par l'UE.

- Le Brésil du président Lula parle plus poliment que son prédécesseur, mais il défend toujours ses intérêts nationaux.
 - En l'occurrence, il souhaite limiter les importations de voitures électriques européennes :
 - « Nous ne voulons pas de vos véhicules électriques » déclare-t-il à Politico.
 - Le pays envisage d'introduire des mesures de protection pour son industrie automobile face à l'afflux potentiel de véhicules électriques européens, en réponse aux droits de douane imposés sur les véhicules chinois par plusieurs pays.
 - Le Brésil cherche à valoriser ses ressources minérales critiques et à développer sa propre industrie des véhicules électriques au lieu d'être un simple fournisseur de matières premières.
- Les nouvelles règles de l'UE visant à freiner la déforestation (cf. [EIH 17/3/24](#)) sont perçues comme une menace par le Brésil, qui craint qu'elles n'entravent ses exportations agroalimentaires.
 - Ces points de blocage mettent en doute les chances d'un accord commercial UE-Mercosur lors du sommet du G20 de novembre.



GREEN DEAL

VOITURES ÉLECTRIQUES, TURQUIE, CHINE FABRICS

La lecture attentive du rapport Draghi montre que celui-ci n'envisage la soutenabilité que dans le cadre des questions d'énergie. La décarbonation est la seule politique verte prise en compte (cf. [EIH 16/9/24 ter](#)). Ce que le rapport observe, à juste titre, c'est que le seul domaine dans lequel l'Union européenne possède un réel avantage comparatif est celui des technologies vertes et propres, où elle dispose d'une avance réelle et d'un certain leadership mondial. A la croisée des ambitions environnementales de l'UE et de ses enjeux de transformation industrielle se trouve le marché des véhicules électriques.

- Un récent document de travail de la BCE revient sur la nature du déclin de la compétitivité de l'Europe : le problème est chinois.
 - Le papier montre, entre autres, que la Chine et la zone euro sont de plus en plus en concurrence sur les marchés d'exportation mondiaux.
 - Alors que la Chine opérait auparavant dans des secteurs à faible valeur ajoutée, elle est désormais une concurrente directe dans les industries à forte valeur ajoutée.
 - C'est le cas des véhicules électriques, et la raison des tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis, auxquels les Européens tentent de se résoudre - tout en préférant les complexes approches des procédures anti-dumping et de leurs amendes (cf. [EIH 23/6/24](#)).
- Pour répondre aux nouvelles conditions politiques européennes, la Chine cherche les moyens de maintenir l'expansion de son industrie automobile en Europe, cultivant des relations bilatérales contrastées avec la Hongrie et la Turquie.
 - Depuis plusieurs années, la Chine cherche à pénétrer le marché européen et l'annonce l'an dernier de la construction d'une usine BYD en Hongrie était un pas significatif en ce sens (V. [EIH 07.07.24](#)).
 - Mais selon Bloomberg le plan ne se passe pas comme prévu pour V. Orban, entre les protestations locales et les risques environnementaux, l'UE pourrait s'en mêler.
- Avec Ankara les relations sont plus tendues, étant donné les discriminations envers les Ouïghours, dont la Turquie s'est fait le défenseur.
 - Mais pour R.T. Erdogan, le rapprochement avec la Chine se fait avec l'idée d'améliorer ses relations avec l'Asie et de renforcer ses liens commerciaux en intégrant les BRICS, comme l'explique cet article de The Conversation.
 - Dans une relative impasse économique, la Turquie cherche à construire des industries locales et mise sur les voitures électriques.
 - RFI rapporte que la Chine aurait conseillé à ses fabricants de véhicules électriques d'éviter d'investir dans des pays comme l'Inde et la Turquie pour préserver sa technologie de pointe en matière de véhicules électriques.
 - Une crainte justifiée "d'arroseur arrosé", puisque c'est exactement de cette façon que la Chine a pu acquérir les technologies qui lui permettent aujourd'hui de concurrencer l'UE ou les Etats-Unis.